



## Année scolaire 2022-2023

### Maternelle 4 ans

Développement de photos : (Autoportrait)	5,00\$
Reprographie : activités d'apprentissage, chansons, coloriage, affiches, etc.	15,00\$

**Montant: 20,00 \$**

- ❖ Le paiement peut se faire **par chèque** dans une enveloppe identifiée au nom de votre enfant ou **par internet** (voir instructions sur l'état de compte) **avant le 8 septembre 2022.**
- ❖ Le chèque doit être fait au nom de **l'école Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle.**
- ❖ Remplir le reçu que vous retrouverez au bas de la feuille. **Le reçu doit être complété par le parent et inséré dans l'enveloppe.** Il vous sera ensuite remis comme preuve de paiement.
- ❖ Les familles ayant plus d'un enfant : Nous vous demandons de remettre une enveloppe identifiée pour chaque enfant.
- ❖ *Pour nous aider à financer diverses activités à l'école durant l'année scolaire, vous êtes invités, si vous le souhaitez, à remettre une contribution symbolique d'un montant de votre choix.*

Merci de votre collaboration. Bonne année scolaire 2022-2023!

Yvan Bergeron  
Directeur

✂-----

### Reçu à compléter par le parent École Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle

Paiement du matériel pédagogique 2022-2023 pour :

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Classe: \_\_\_\_\_

Le paiement complet soit la somme de : **20,00 \$**

Signature du secrétariat: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_